

Accusé de réception en préfecture  
087-218707008-20200610-D2020-26-DE  
Date de télétransmission : 15/06/2020  
Date de réception préfecture : 15/06/2020

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n°2020-26 en date du 10/06/2020 concernant les subventions attribuées pour l'année 2020 :

Le Conseil Municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 10 Juin 2020, à 19H00, suivant convocation en date du 04 Juin 2020, sous la présidence du Maire, M.FAUCHER Alain.

Présents : MM. FAUCHER Alain, ALLAMARGOT Béatrice, ARMAND Thierry, AUBERGER Marie-Sophie, BESSE Magali, BLIN Matthieu, CASTANET Christine, DESROCHE Roger, DUBREUIL Marc, DUFOUR Dominique, GILLES Dominique, JACQUET Michel, JAUNEAU Bernard, LATOUR Christelle, THEYS Antony.

Mme CASTANET Christine été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	15	0	15	15	15	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**VOTE** les subventions de l'année 2020 :

BENEFICIAIRES	Montant
ACCA de La Geneytouse	200,00 €
Comité des Fêtes de La Geneytouse	5200,00 €
La Tirelire	160,00 €
Comité départemental de lutte contre le cancer	60,00 €
FNATH	50,00 €
C.C.J.A.	50,00 €
Amicale des pêcheurs de St Léonard	50,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de St Léonard	50,00 €
Comice agricole de St Léonard	80,00 €
Comité d'organisation des journées promotionnelles de la viande bovine	120,00 €
Foyer socio-éducatif du Lycée-Collège de St Léonard	100,00 €
Association sportive du Lycée-Collège de St Léonard	100,00 €
Foyer rural de St Léonard	860,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers	150,00 €
Comité de Jumelage Noblat Aigues Vives	478,50 €
Conciliateurs de justice	50,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>7758,50 €</b>

A La Geneytouse, le 12 juin 2020

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 15 juin 2020.